



# PÔLE GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES & COURS D'EAU

Depuis 2018, le SIBA assure la compétence de gestion des eaux pluviales urbaines et cours d'eau, dont une partie dans le cadre de la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI).

Le territoire du SIBA connaît, depuis de nombreuses années, un développement important de l'urbanisation qui entraîne une augmentation des surfaces imperméabilisées. Sans actions compensatrices, cette eau, qui ne peut s'infiltrer, vient augmenter le volume d'eau ruisselée et entraîne également le lessivage des surfaces imperméabilisées qui concentrent une proportion plus importante de polluants.

La gestion des eaux pluviales constitue ainsi une priorité environnementale pour pallier les risques d'inondation en milieu urbain mais également pour préserver la qualité des milieux aquatiques.

Un des objectifs du service est de limiter et réduire l'impact de l'imperméabilisation des sols en favorisant et imposant l'infiltration des eaux in situ à la parcelle. Ces prescriptions sont imposées par le biais du zonage de gestion des eaux pluviales.

Afin de neutraliser les effets de cette augmentation de l'imperméabilisation des sols, le SIBA n'a pas attendu l'évolution de la réglementation et impose depuis le début des années 80 des mesures compensatoires sur le territoire des 10 communes riveraines et depuis sa prise de compétence sur les territoires de Marcheprime et Mios : chaque aménageur doit stocker et infiltrer sur sa parcelle l'équivalent de 50 litres par mètre carré imperméabilisé. Pour un système de gestion des eaux pluviales efficace, le SIBA a également besoin de l'action des propriétaires privés. En effet, près de la moitié des 400 km de fossés sont situés sur des parcelles privées, impliquant la responsabilité directe de leur propriétaire pour en assurer l'entretien et le bon dimensionnement.



## LE CHALLENGE SIBA :

**S'ADAPTER DU MIEUX POSSIBLE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : FAIRE FACE À DES ÉVÈNEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES DE PLUS EN PLUS INTENSES ET RENDRE NOTRE TERRITOIRE PLUS RÉSILIENT FACE AUX INONDATIONS.**

### 2 AXES PRINCIPAUX POUR CELA

- Restaurer les zones humides en tête de bassins versants en vue d'améliorer la résilience du territoire tant au niveau quantitatif que qualitatif (programme d'actions REZHILIENCE détaillé sur le site du SIBA) ;
- Décliner le Plan Pluriannuel d'Investissements en matière de gestion des eaux pluviales urbaines. Au regard des événements climatiques particulièrement intenses subis fin 2023, le SIBA a réussi à mobiliser ses partenaires pour obtenir des financements exceptionnels et accélérer significativement la mise en œuvre des travaux.



### LES MISSIONS DU PÔLE

- Suivi et entretien du système de gestion des eaux pluviales situé sur le domaine public (cours d'eau, fossés, canalisations, bassins et noues) ;
- Animation et pilotage du programme REZHILIENCE « Cours d'eau et zones humides » avec l'ensemble des acteurs publics et privés ;
- Pilotage du programme d'investissements ;
- Accompagnement des acteurs publics sur les aménagements de voirie et des acteurs privés (porteurs de projets d'urbanisme, propriétaires de fossés).



## INTEMPÉRIES EXCEPTIONNELLES JUSQU'À FIN MARS & PHÉNOMÈNES ORAGEUX D'ÉTÉ

L'année 2024 a été marquée par un premier trimestre dans la continuité de la fin 2023 avec des cumuls de pluies extrêmes (341 mm de janvier à fin mars 2024 - Données météo France station Ferret) qui ont continué à saturer le réseau hydrographique. Cette situation a fait l'objet de plusieurs arrêtés de catastrophe naturelle.

Le reste de l'année a été marqué par deux épisodes orageux violents :

- Orage du 18 juin : 52 mm en 30 min.
- Orage du 29 juin : 28,5 mm en 30 min

Le cumul annuel de l'année 2024 s'élève à 1 046 mm (station Ferret météo France).

**119**

chantiers d'entretien et  
d'amélioration du réseau  
d'eaux pluviales



**10 148** ml

de réseaux hydrocurés  
dont :

**493**

interventions  
d'hydrocurage

**4980** ml

de réseaux inspectés par  
caméra

**716**

actions d'entretien  
et de travaux

**104**

inspections caméras

**4640** ml

d'entretien et de curage de  
fossé

# LE PÔLE EN ACTION AUTOUR DE 6 MÉTIERS



## TECHNICIEN

Gestion des travaux courants et urgents  
Suivi des travaux



## TECHNICIEN

Gestion et exploitation du réseau et postes de pompage  
Suivi des opérations d'entretien



## DESSINATEUR PROJETEUR

Études et Projets Grands travaux



## RESPONSABLE

Définir, coordonner, prioriser les études et actions  
Gestion des budgets et des marchés



## ANIMATRICE

Animation du programme REZHILIENCE

Suivi des cours d'eau



**2**

chantiers innovants sur le Cirès

Mise en oeuvre de Plans Pluriannuels de Gestion de cours d'eau (Betey et Pontails/Aiguemortes)



## ASSISTANTE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

Gestion administrative des marchés publics



**308**

engagements et suivis comptables

**246**

courriers fossés « Brigade »

**728**

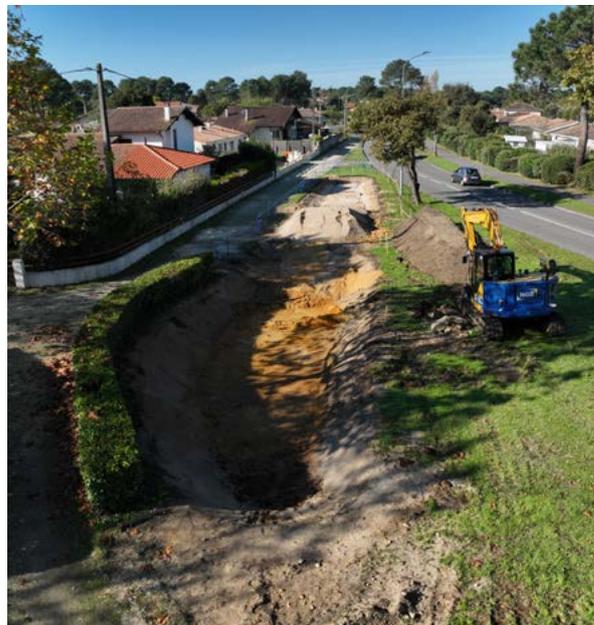
signalements

Accueil téléphonique

# TEMPS FORTS 2024

## GESTION DES EAUX PLUVIALES

**Rue Chante Cigale – Gujan-Mestras**  
Création de 9 noues d'interceptions des eaux pluviales et rénovation de 1,2 km de réseau ø500 mm.



**Boulevard du Page – Andernos les Bains**  
Redimensionnement de canalisation – ø400 mm sur 370 m.



**Chemin de Cassieu – Lège-Cap Ferret**  
Création d'un réseau pluvial structurant - ø500 et 400 mm sur 402 m.

**Rue Alfred Dejean – Arcachon**  
Redimensionnement de canalisation – ø600 mm sur 220 m.

**Route de Cloches et Masquet – Mios (réalisation 2025)**  
Création de 230 m de fossé et de 220 m de canalisation - ø400 mm.

**Secteur Saint-Brice – Arès**  
Redimensionnement de canalisation en diamètre 600 mm sur 107 m et réhabilitation d'un exutoire en zone sensible.

Les travaux courants et urgents sont gérés par 1 à 2 équipes de travaux mobilisées en permanence.

## ÉTUDES 2024

- **Arès – Bassin versant des Abberts**
- **Arès – Saint-Brice modélisation hydrogéomorphologique**
- **Gujan-Mestras / La Teste de Buch**  
Secteur Cheneraie
- **Arès – MOE Bassin versant Garguehos**



# TEMPS FORTS 2024

## COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES

**Craste de Menan - La Teste de Buch**  
 Restauration d'une zone humide et prévention des inondations

Régulation des eaux de la craste de Menan en recréant une zone humide d'une capacité de 3000 m<sup>3</sup>, favorable au développement de la biodiversité. Une opération qui permet de ralentir l'écoulement des eaux et d'éviter les inondations en zone urbaine.

<https://tuba.fr/restaurer-des-zones-humides-pour-eviter-les-inondations/>



## Cirès

Réalisation du programme de restauration de zones humides sur le Cirès. Ce cours d'eau à la particularité d'être alimenté par des fossés de drainages agricoles importants, influant sur l'aspect qualitatif du cours d'eau. Au fil des années et des usages forestier et agricole, la morphologie du cours d'eau à l'aval s'est modifiée. Le lit mineur s'est approfondi et incisé jusqu'à diminuer et interrompre les connexions latérales du Cirès avec les zones humides attenantes. Cette déconnexion progressive a pour effet d'altérer la fonctionnalité des zones humides.

2 phases de travaux :

- **Zone amont** : Réalisation d'écluses sur deux fossés structurants en sortie de plaines agricoles afin de retenir les flux de matières générés par l'activité agricole et favoriser le soutien de la nappe à l'étiage. L'objectif est d'utiliser la capacité auto-épuratoire du sol et de réactiver les zones humides aval par le rechargement de la nappe.

- **Zone aval** : Travaux pour le ralentissement des écoulements et le rehaussement de la ligne d'eau afin de favoriser l'étalement et reconnecter le cours d'eau aux zones humides. L'objectif de ces aménagements est de restaurer et ré-activer la potentialité des zones humides sur 2,6 hectares.



## Bétey

En 2024, les études préalables se poursuivent sur les scénarios d'aménagement du Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) réalisé en 2023. Les premières actions sont attendues en 2025

## Le Pontails et Aiguemorte

Lancement de l'élaboration du plan de gestion du cours d'eau pour le ruisseau du Pontails et le ruisseau d'Aiguemortes

## Canteranne

Lancement du plan de gestion écologique du site en 2024 en partenariat avec la commune de Gujan-Mestras (en partenariat avec Cistude Nature et Claude Feigné).

## Vigneau

Fin des travaux afin de terminer les aménagements de méandrage par la création de nouvelles banquettes et de fixation des berges.



INFORMATIONS SUR :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/gestion-des-eaux-pluviales/gestion-des-eaux-pluviales>

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/qualite-de-leau/rempar/diminuer-notre-empreinte/projet-reziliance-restauration-des-zones-humides>

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pluvial-solutions-fondees-sur-la-nature>